

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR...

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Un peu d'histoire...

L'origine du concept de Développement Durable remonte à la fin des années 70 mais il faut attendre les années 90, pour que 173 Etats, lors du sommet de la terre organisé par les Nations Unies à Rio de Janeiro, adoptent un texte commun. Un programme d'actions mondial intitulé "Agenda 21" -comme 21e siècle- est créé.

Qu'est ce que le Développement Durable ?

Très succinctement, le DD se définit comme un développement économique efficace, socialement équitable et écologiquement souhaitable.

Le Développement Durable "satisfait les besoins de la génération actuelle sans compromettre les possibilités des générations futures à satisfaire les leurs". Rapport Brundtland - 1987

Développement Durable et Sport

Ces principes sont, depuis 1996, relayés par le mouvement sportif. La **Charte Olympique** intègre la notion de développement durable.

Le Comité International Olympique (CIO) fait de l'environnement la troisième dimension de l'Olympisme, aux côtés du sport et de la culture. En 2002, le CIO réalise son "**Agenda 21 du sport**", proposant 21 résolutions qui ont pour objectif de mettre en œuvre une véritable politique sportive en faveur du développement durable.

En 2003, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) décline l'Agenda 21 du CIO en créant « **l'Agenda 21 du sport français** ». L'ambition d'un tel programme est que la pratique des activités physiques et sportives, qu'elle soit compétitive, éducative ou ludique soit étroitement liée aux concepts fondamentaux du DD.

Le mouvement sportif devient alors un acteur du Développement Durable.

Les relations entre Sport et Développement Durable

Elles empruntent différentes formes:

- La protection de l'environnement et la prise en compte de la conservation et de la gestion des ressources.
- La valorisation de l'insertion par le sport des populations défavorisées ou en difficulté comme les jeunes des quartiers difficiles ou encore l'intégration plus forte des personnes handicapées.
- La sensibilisation des populations à l'importance du sport comme moyen de lutte contre la sédentarité, l'obésité et comme facteur de santé.
- Un mode de gouvernance particulier qui valorise le partenariat, le dialogue et l'écoute et qui favorise une implication plus grande des jeunes et des femmes.

Quelques exemples concrets...dans le milieu sportif...

Au titre de la protection de l'environnement

- # Favoriser les déplacements collectifs lors des manifestations sportives,
- # Limiter les déchets (boissons au verre et non en canettes, limitation des emballages individuels),
- # Mettre en place un tri sélectif,
- # Limiter l'utilisation du papier et utiliser du papier recyclé,
- # Intégrer et fédérer les intervenants locaux (producteurs et partenaires sensibles au DD),
- # Favoriser les actions de sensibilisation du public lors des manifestations sportives, à cette notion de respect de l'environnement,
- # Recycler, réutiliser les matériels et équipements sportifs, veiller à leur bonne utilisation pour un allongement de leur durée de vie,
- # ...

Au titre de la solidarité par le sport

- # Mettre en place (autant que faire se peut) une cotisation modérée et/ou de facilités de paiements, permettant un large accès à la pratique sportive,
- # Favoriser des actions spécifiques en faveur de jeunes en difficulté ou en situation d'insertion,
- # Favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap souhaitant pratiquer une activité physique,
- # Promouvoir le développement de partenariats multiples avec d'autres associations : élaboration de projets communs intergénérationnels, développement des échanges multisports et multiculturels avec le tissu associatif existant,
- # Développer des pratiques familiales afin de faciliter l'accès à la pratique gymnique des femmes, notamment dans certains quartiers défavorisés,
- # ...

Au titre des actions prévention santé

- # Mettre en œuvre des actions de sensibilisation sur les vertus de la pratique sportive, à tout âge,
- # Avoir une attention particulière lors des manifestations sportives sur les choix de restauration (boissons, en-cas, repas ...),
- # Informer sur le thème « diététique et sport »,
- # Adapter la formation aux besoins spécifiques des publics,
- # Veiller à la sécurité des pratiques proposées,

- ✚ Accorder une attention particulière à la santé des sportifs : adaptation des calendriers d'entraînements et de compétitions, temps de récupération et soin, suivi médical, hygiène de vie...
- ✚ ...

Au titre des changements de modes de gouvernance

- ✚ Intégrer le développement durable dans les formations des élus et des professionnels,
- ✚ Informer, sensibiliser au développement durable,
- ✚ Promouvoir de nouvelles formes de travail qui favorisent la transversalité des acteurs du sport : commissions thématiques, instances territoriales...,
- ✚ Permettre aux jeunes d'accéder aux responsabilités associatives, les y aider et les y préparer. Les accueillir dans les instances dirigeantes.
- ✚ ...

En résumé...

L'agenda 21 du sport français n'est pas un livre de recettes toutes faites, il donne seulement des axes de travail, des orientations que chacun adaptera selon ses choix, ses compétences, ses spécificités et ses possibilités...

Pour en savoir plus...

Lien internet pour consulter l'Agenda 21 du sport français

<http://www.franceolympique.com/cat/3-activites.html>

Rubrique «Activités » - «environnement et développement durable » - « zoom sur l'agenda 21»

Deux documents importants :

- L'agenda 21 du sport français
- La Charte du sport et du développement durable

Développement Durable et Comité Midi-Pyrénées de Gymnastique...

Quel contenu souhaitons-nous mettre en œuvre au sein du comité régional ?

Que voulons-nous privilégier au cours de cette nouvelle olympiade?

Consultez le plan de développement 2009-2012 et contribuez à l'intégration des exigences du développement durable dans la vie gymnique pyrénéenne...

Développement Durable et Vous...

Que pouvez-vous faire ? Au niveau de votre département, de votre club, ou simplement individuellement...

Le développement durable, c'est l'affaire de tous et aussi la responsabilité de chacun...